

TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES - BUDGET ANNEXE LA TVA

A compter du 1^{er} janvier 2024

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	2024 TTC
7 - CLOS DE LA GIRAINERIE - TARIFS MÉNAGE NON COMPRIS	
7-1 Location y compris 20 tables et 40 bancs - Locataire de Nueil-Les-Aubiers - Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	79,50 €
7-2 Arrhes dans la limite du prix de la location	169,50 €
7-3 Caution n°1 - restituée 1 semaine après utilisation en l'absence de dégradations, de matériels, mobiliers, état de la salle, propreté y compris les abords, bon tri des déchets, et paiement des sommes dues.	42,00 €
7-4 Caution n°2 - restituée 1 semaine après utilisation si respect du règlement, en particulier, les articles concernant le bruit et les nuisances.	225 € NET DE TVA
7-5 Remboursement de la vaisselle cassée ou disparue, selon le barème 7-8 ci-après Si le coût calculé est inférieur à 10 € Si le coût calculé est supérieur à 10 € paiement du montant réel selon le tarif n°7-8 ci-après	prix égal au montant de la location TTC gratuit voir tarif 7-8
7-6 Tout autre matériel, équipement disparu et/ou inutilisable sera facturé aux utilisateurs au prix de la valeur de remplacement, avec en plus si besoin, le temps de travail nécessaire à la remise en état qui sera facturé à l'heure :	25,50 NET DE TVA
7-7 Reprise de nettoyage et/ou rangement si nécessaire - facturé à l'heure :	25,50 NET DE TVA
7-8 - Remboursement vaisselle cassée ou disparue	
- Assiette plate D240	3,24 €
- Tasse	0,96 €
- Couteau de table	1,20 €
- Fourchette de table	0,42 €
- Cuillère de table	0,54 €
- Cuillère à café	0,24 €
- Verre Amélia 16 cl	2,04 €
- Broc à eau = pichet verre	2,52 €
- Saladier	3,12 €
- Plat inox	8,64 €
- Corbeille inox	6,24 €
- Plateau	6,12 €